

Direction de la coopération pour le développement
Comité d'aide au développement

Groupe de travail du CAD sur les statistiques du financement du développement

POINT SUR LA NOTIFICATION STATISTIQUE DE LA PART DES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES, DES PAYS NON MEMBRES DU CAD ET DES FONDATIONS PRIVÉES

Réunion formelle du Groupe de travail sur les statistiques du financement du développement (GT-STAT),
20-21 juin 2017

Le document ci-joint est présenté au Groupe de travail sur les statistiques du financement du développement (GT-STAT) pour INFORMATION et COMMENTAIRE au titre du point 8 du projet d'ordre du jour annoté [DCD/DAC/STAT/A(2017)2].

Il a pour objet d'informer les membres sur l'état d'avancement des travaux visant à améliorer la couverture et la qualité des données sur les apports de ressources des fournisseurs non membres du CAD.

Personnes à contacter:

Marisa Berbegal - Tél: +33(0)1 45 24 90 21 - Courriel: marisa.berbegalibanez@oecd.org

Julia Benn - Tél: + 33(0)1 45 24 90 39 - Courriel:benn@oecd.org

JT03416453

Document complete disponible sur OLIS dans son format d'origine

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.



TABLE DES MATIÈRES

POINT SUR LA NOTIFICATION STATISTIQUE DE LA PART DES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES, DES PAYS NON MEMBRES DU CAD ET DES FONDATIONS PRIVÉES.....	3
Introduction.....	3
Section A : Organisations multilatérales.....	4
A1. Aperçu de la notification à l'OCDE de la part des organisations multilatérales	4
A2. Principaux progrès réalisés en 2016/2017	6
Section B : Pays non membres du CAD	7
B1. Aperçu de la notification de la part de fournisseurs de ressources financières pour le développement non membres du CAD	7
B2. Principaux progrès réalisés en 2016/2017	9
Section C : Organismes philanthropiques privés	10
Section D : Conclusion	10

POINT SUR LA NOTIFICATION STATISTIQUE DE LA PART DES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES, DES PAYS NON MEMBRES DU CAD ET DES FONDATIONS PRIVÉES

Introduction

1. Les statistiques du CAD sont destinées à permettre de dresser un tableau de l'ensemble des apports de ressources financières au titre du développement. La présente note a pour objet d'informer les membres sur l'état d'avancement des travaux visant à améliorer la couverture et la qualité des données sur les apports de ressources qui sont communiqués par les fournisseurs de coopération pour le développement n'appartenant pas au Comité, notamment les organisations multilatérales (voir section A), les pays non membres du CAD (section B) et les fondations privées (section C). Elle est diffusée **pour information et commentaire** à la réunion du Groupe de travail sur les statistiques du financement du développement (GT-STAT) qui doit avoir les 20 et 21 juin 2017.

2. Le tableau 1 rend compte de manière synthétique des principaux progrès réalisés dans l'amélioration de la couverture des données depuis la réunion du GT-STAT de juillet 2016. On estime qu'avec 35 organisations multilatérales déclarantes, les statistiques du CAD couvrent 90 % du total des apports multilatéraux aux pays en développement¹. Quant aux apports bilatéraux, 96 % du total net estimé du financement concessionnel² provenant de tous les pays fournisseurs (y compris les pays membres du CAD) ont été pris en compte dans les statistiques du CAD portant sur les apports de 2015.

3. Le tableau indique aussi le nombre des organisations et des pays qui fournissent des données au niveau des activités et des données globales. La quasi-totalité des organisations multilatérales notifient au niveau des activités, mais moins de la moitié des pays non membres du CAD en font autant, quoique leur nombre augmente. Dans le cas des organisations et des pays qui notifient toujours au niveau agrégé, le Secrétariat convertit les données globales au format SNPC (Système de notification des pays créanciers), afin que toutes les données puissent être incorporées dans l'ensemble de données du SNPC consultable en ligne.

Tableau 1. Progrès récents dans l'amélioration de la couverture des statistiques du CAD sur les apports des organisations multilatérales et des pays non membres du CAD (apports de 2015)

Juillet 2016 – mai 2017	Apports multilatéraux*	Apports bilatéraux*
Première notification**	Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	Azerbaïdjan
	Organisation internationale du travail (OIT)	Timor-Leste
Première notification au niveau des activités	Banque de développement des Caraïbes	-
Nombre de déclarants au niveau des activités/au niveau agrégé	32 / 3	8 / 12
Couverture estimée du total des apports de 2015	90 %	96 %

1. Pour estimer la couverture des données, on calcule la part des contributions au budget central des organisations multilatérales déclarantes dans l'APD multilatérale totale.
2. Ce total est calculé d'après les données communiquées par 29 pays membres et 20 pays non membres du CAD, ainsi que les estimations de l'OCDE sur dix autres pays non membres du CAD (Afrique du Sud, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Inde, Indonésie, Mexique et Qatar).

* Voir les tableaux 2 et 3 qui présentent une vue d'ensemble des organisations multilatérales déclarantes et des pays non membres du CAD qui notifient leurs apports bilatéraux.

** Ceux qui notifient pour la première fois le font toujours au niveau des activités en raison de la suppression progressive de la notification au niveau agrégé.

Section A : Organisations multilatérales

A1. Aperçu de la notification à l'OCDE de la part des organisations multilatérales

4. Le Secrétariat s'attache à obtenir des données établies au niveau des activités, selon le format SNPC, de la part des organismes dont les dépenses financées sur le budget central³ dépassent 100 millions USD par an, en donnant la priorité aux plus importants d'entre eux. Le tableau 2 ci-après offre un aperçu des informations communiquées par les organisations multilatérales à l'OCDE sur les apports de 2015. Il en ressort que les statistiques du CAD prennent en compte les sorties de fonds de l'ensemble des principales organisations multilatérales de développement, et que la grande majorité d'entre elles notifient au niveau des activités, selon le format SNPC.

5. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a commencé à notifier ses sorties de fonds en 2016. Parmi les organismes figurant sur la Liste des organisations internationales éligibles à l'APD, les dix premiers pour le volume des apports qui ne notifient pas sont le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (UNDPKO), le Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF), l'Organisation des Nations Unies, la Facilité internationale de financement pour la vaccination (IFFIm), ONU Femmes, le Consortium des centres internationaux de recherche agricole (CGIAR), la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID), les Garanties de marchés (AMC), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (BCAH) et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), qui représentaient chacun entre 0.2 % et 1.5 % de l'APD multilatérale totale en 2015. Le Secrétariat travaille déjà avec certains de ces organismes, et l'appui apporté par les membres pour l'obtention de statistiques de la part d'organisations non déclarantes est d'une grande utilité.

6. Le Secrétariat s'emploie à rendre les statistiques du CAD plus inclusives en ajoutant à la Liste figurant à l'Annexe 2 des Directives du CAD des organisations multilatérales dont les membres ne comprennent aucun membre du CAD ou seulement quelques-uns. De plus, toutes les organisations dont l'inscription sur la Liste est envisagée sont systématiquement informées de la collecte de données sur les sorties de fonds des organisations multilatérales qui est effectuée pour les statistiques du CAD, et le format SNPC à utiliser pour la notification leur est présenté dès lors qu'elles sont incorporées dans la Liste.

3. Il est demandé aux organisations multilatérales de notifier seulement les activités financées sur le budget central et les éventuelles contributions volontaires au budget central (non réservées à un usage spécifique). Les activités financées au moyen de fonds extrabudgétaires (préaffectés) sont notifiées par les fournisseurs bilatéraux au titre de l'organisme désigné comme le canal d'acheminement.

Tableau 2. Notification à l'OCDE de la part des organismes multilatéraux¹

Apports de 2015, versements bruts en millions USD

Nom de l'organisme	Apports concessionnels	Apports non concessionnels
Banque africaine de développement (BAfD)	2,282	2,376
Fonds arabe de développement économique et social (FADES)	618	
Banque asiatique de développement (BASD)	2,700	9,785
Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA)	126	
Banque de développement des Caraïbes (BDC)	57	85
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	247	
Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB)	54	252
Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)		5,026
Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) ²	1,725	
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	813	
Institut mondial de la croissance verte	9	
Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme (FMLSTP)	3,239	
Banque interaméricaine de développement (BID)	2,126	8,938
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	64	
Fonds international de développement agricole (FIDA) ³	546	110
Société financière internationale (SFI)		9,659
Organisation internationale du travail (OIT) ²	286	
FMI (Fonds fiduciaires concessionnels) ²	1,472	
Banque islamique de développement (BIsD)	195	1,833
Protocole de Montréal	45	
Fonds nordique de développement (FND)	39	
Fonds de l'OPEP pour le développement international (FODI)	395	633
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ²	115	
ONUSIDA ²	241	
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ²	420	
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) ²	14	
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	125	
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)	313	
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)²	461	
UNICEF ²	1,402	
Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (UNPBF)	72	
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ²	771	
Programme alimentaire mondial (PAM) ²	287	
Organisation mondiale de la santé (OMS) ²	664	
Banque mondiale (IDA et BIRD)	13,375	19,234
TOTAL	35,299	57,931

Note : Les organismes dont le nom apparaît sur fond gris notifient uniquement au niveau agrégé.

1. La notification effectuée par l'UE est examinée dans le document relatif à la notification de la part des membres du CAD et n'est pas prise en compte ici.

2. Le montant des engagements est considéré comme égal à celui des versements (sauf lorsque ces derniers sont négatifs, auquel cas les engagements sont considérés comme équivalents à 0).

3. Dans le cas du FIDA et de la SFI, on ne dispose de données au niveau des activités que pour les engagements.

A2. Principaux progrès réalisés en 2016/2017

7. **Groupe de la Banque asiatique de développement (BAsD)** - La BAsD a présenté pour la première fois des données sur les types d'aide dans son rapport au format SNPC. Elle a aussi commencé à rendre compte des résultats de l'examen de ses activités au regard du marqueur de l'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes, et à fournir des données sur certaines composantes du financement climatique.
8. **La Banque de développement des Caraïbes (BDC)** – La BDC a communiqué pour la première fois des données sur ses engagements au niveau des activités selon le format SNPC, dont des informations telles que la date des engagements, le titre des projets, les codes-objet, les types d'apports et les types de financement.
9. **Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI)** - L'Alliance GAVI a notifié au format SNPC en 2016 pour la première fois.
10. **Fonds pour l'environnement mondial (FEM)** - Le Secrétariat du FEM est maintenant en mesure de fournir des données détaillées pour tous les organismes d'exécution du FEM. En 2016, il a communiqué des données sur les apports de 2015 au stade des engagements, ainsi que des données révisées sur les versements du FEM remontant jusqu'à 1992 qui provenaient des organismes d'exécution.
11. **Fonds mondial** – En 2016, le Fonds mondial a fourni des informations détaillées sur la date des engagements, les codes de canal, les codes donneurs, la nature des opérations et les types d'aide.
12. **Fonds vert pour le climat (FVC)** - Le FVC a commencé à notifier à l'OCDE en 2016. Les données fournies n'ont pas encore été publiées car le FVC a indiqué qu'il devait procéder à de nouvelles consultations internes, mais des travaux ont été entrepris afin de les incorporer dans les bases de données en ligne aussitôt que possible.
13. **Fonds international de développement agricole (FIDA)** - En 2016, le FIDA a fourni des données sur ses activités examinées au regard du marqueur relatif à l'adaptation au changement climatique, dont des données révisées pour 2013 et 2014.
14. **Organisation internationale du travail (OIT)** - L'OIT a communiqué des données à l'OCDE en mai 2016 pour la première fois. Celles-ci se rapportent au budget ordinaire et au compte supplémentaire du budget ordinaire de l'OIT (qui possèdent chacun un code de canal sur la Liste des organisations internationales éligibles à l'APD).
15. **Fonds nordique de développement (FND)** - Le FND a fourni en 2016 pour la première fois, pour les nouveaux engagements, des descriptions longues ainsi que la date probable de commencement et d'achèvement.
16. **Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)** - Le PNUE a notifié ses versements d'aide en 2016 pour la première fois, selon la thématique des programmes. Les thèmes étaient définis en fonction des codes-secteur du SNPC.
17. La qualité de la notification de la part des organisations multilatérales s'est beaucoup améliorée ces dernières années. Toutefois, les données sont souvent présentées sous une forme non normalisée, d'où la nécessité pour le Secrétariat de leur consacrer beaucoup de travail avant de pouvoir les télécharger vers la base de données. De plus, des progrès restent à faire en ce qui concerne l'utilisation des codes-objet et

des marqueurs de la politique d'aide, même si des avancées ont été faites dans le cas des marqueurs relatifs au climat.

Section B : Pays non membres du CAD

B1. Aperçu de la notification de la part de fournisseurs de ressources financières pour le développement non membres du CAD

18. Dans le cadre de sa stratégie générale d'engagement, le CAD-OCDE encourage les pays non membres du Comité à fournir des données sur leurs apports de ressources financières pour le développement en vue de leur incorporation dans les statistiques du CAD. Bien que la communication de ces informations ait un caractère volontaire, 20 pays non membres du CAD fournissent actuellement au CAD-OCDE des données sur leurs apports de fonds au titre du développement. Un nombre croissant de pays non membres du CAD notifie au niveau des activités (au format SNPC), mais la plupart continuent de le faire au niveau agrégé. La fourniture de rapports au format convergé (contenant des données au format SNPC, le tableau CAD1 et le tableau de validation) est vivement encouragée pour faciliter le traitement des données. Douze pays doivent encore passer à la notification au format SNPC dans les années à venir.

19. Le tableau 3 ci-dessous indique le montant net total des versements d'APD pour 2011-15 de la part des pays non membres du CAD qui notifient à l'OCDE leurs apports de ressources financières pour le développement. D'autres informations sont accessibles en ligne⁴, dont une ventilation de l'APD bilatérale et multilatérale de ces pays, ainsi que le rapport APD/RNB qu'ils ont notifié.

4. Voir la page internet sur le financement apporté pour le développement par les pays n'appartenant pas au CAD, à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/dac/dac-global-relations/non-dac-reporting.htm>.

Tableau 3. Versements nets d'APD des pays non membres du CAD, 2011-15

Prix constants de 2015, millions USD

	2011	2012	2013	2014	2015
Azerbaïdjan				14	13
Bulgarie	43	36	45	44	41
Croatie		19	41	65	51
Chypre ^{1a,1b}	33	23	18	17	18
Estonie	21	21	26	32	34
Israël ²	209	190	195	189	198
Kazakhstan			8	30	43
Koweït (KFAED)	155	163	209	249	304
Lettonie	16	19	20	21	23
Liechtenstein	28	26	26	25	24
Lituanie	43	46	43	38	48
Malte	18	17	16	18	17
Roumanie	145	129	121	192	158
Russie	335	290	436	594	1,161
Arabie saoudite	4,513	1,179	5,135	12,283	6,758
Taipei chinois	338	276	246	247	255
Thaïlande	20	10	33	62	62
Timor-Leste				3	4
Turquie	1,032	2,058	2,691	3,101	3,919
Émirats arabes unis	636	689	4,881	4,577	4,381
TOTAL	7,585	5,194	14,189	21,802	17,514

Note : Les pays dont le nom apparaît sur fond gris notifient uniquement au niveau agrégé.

1.a. Note de la Turquie : Les informations contenues dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Aucun organisme ne représente à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République turque de Chypre du Nord (RTCN). En attendant qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie réservera sa position concernant la « question chypriote ».

1.b. Note de tous les États membres de l'Union européenne appartenant à l'OCDE et de l'Union européenne : la République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies, à l'exception de la Turquie. Les informations contenues dans ce document concernent la zone placée sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

2. Les statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie, aux termes du droit international.

20. Par ailleurs, le Secrétariat établit des estimations sur les apports de coopération pour le développement de plusieurs autres pays fournisseurs, dont des pays de l'OCDE non membres du CAD (Chili, Mexique), les Partenaires clés de l'OCDE (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Indonésie), les pays candidats à l'adhésion à l'Organisation (Colombie, Costa Rica), ainsi qu'un Participant auprès du CAD (Qatar). Ces estimations permettent d'enrichir les informations disponibles sur le financement concessionnel destiné au développement ; elles offrent aussi au Secrétariat un point de départ pour dialoguer avec ces pays sur les questions concernant le financement du développement. Le montant total des apports concessionnels de ces pays a été estimé, pour 2015, à 6.9 milliards USD, soit 4.4 % du total mondial estimé des apports assimilables à de l'APD (voir le tableau 4 ; des estimations par pays sont disponibles en ligne).

21. **Certains de ces pays sont d'importants acteurs de la coopération triangulaire. L'OCDE s'emploie à accroître les informations disponibles sur cette forme de coopération. En 2015, elle a effectué sur ce sujet une enquête qui a couvert plus de 400 programmes, projets et activités de coopération triangulaire** de 60 répondants. Les résultats de cette enquête ont été consignés dans un répertoire consultable en ligne⁵. **De plus, en 2017, le Costa Rica et le Mexique ont fourni des informations complémentaires sur leurs projets de coopération triangulaire en vue de leur incorporation dans les statistiques du CAD. Des travaux sont actuellement menés pour mettre ces informations au format SNPC, afin d'en assurer la comparabilité avec les données relatives aux autres activités de coopération pour le développement recensées dans les statistiques du CAD.**

Tableau 4. Estimations concernant les apports mondiaux de coopération pour le développement, 2011-15

(Versements nets, prix courants, milliards USD)

	2011	2012	2013	2014	2015	2015 (% du total)
APD de 28 pays du CAD	135.0	126.9	134.7	137.4	131.4	84.2 %
APD de 20 pays déclarants non membres du CAD	8.9	6.2	16.4	24.7	17.7	11.3 %
Apports estimés de coopération pour le développement de 10 pays non déclarants n'appartenant pas au CAD	5.2	5.6	6.8	7	6.9	4.4 %
<i>Sous-total des apports des fournisseurs non membres du CAD</i>	14.1	11.8	23.2	31.7	24.6	15.8 %
Total mondial estimé	149.1	138.7	157.9	169.1	156.0	100 %

Notes : i) Le Brésil, le Mexique et le Qatar n'ont pas publié de données sur leur coopération pour le développement pour 2015. Afin de pouvoir compléter le tableau, on a estimé que leurs apports bilatéraux de coopération pour le développement étaient au même niveau que les apports de 2014. S'agissant des contributions aux organisations multilatérales, les chiffres proviennent des rapports que publient ces dernières.

ii) Le CAD compte actuellement 29 pays membres, la Hongrie ayant rejoint le Comité en 2016. Dans ce tableau, les apports de ce pays sont toujours inclus dans le total des apports des pays non membres du CAD.

B2. Principaux progrès réalisés en 2016/2017

22. **Azerbaïdjan** – L'Azerbaïdjan a notifié à l'OCDE en mai 2016 pour la première fois, et les données fournies portaient à la fois sur les apports de 2014 et sur ceux de 2015. Ces données ont été publiées pour la première fois dans le bilan en ligne de mars 2017.

5. Voir [http://www.oecd.org/fr/cad/relations-mondiales-cad/triangular-co-operation-repository.htm](http://www.oecd.org/fr/cad/rerelations-mondiales-cad/triangular-co-operation-repository.htm).

23. **Timor-Leste** – Le Timor-Leste a fourni des données à l’OCDE en 2016 pour la première fois, et ce aussi bien sur les apports de 2014 que sur ceux de 2015. Ces données ont été présentées dans le bulletin d’information de mars 2016.

24. **Émirats arabes unis (EAU)** – En 2015 et 2016, les EAU ont étendu la couverture de leurs données sur les autres apports du secteur public et les apports privés. Ils ont pris part à un exercice pilote concernant le Soutien public total au développement durable, qui a aussi abouti à une amélioration de la qualité des données. Les EAU ont exprimé le souhait de commencer à rendre compte de l’examen de leurs activités au regard du marqueur relatif à l’égalité hommes-femmes, et ils devraient le faire pour la première fois en 2017 sur les apports de 2016.

25. Les pays suivants ont communiqué des données sur leurs apports de 2015 avant la date limite : Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Estonie, Kazakhstan, Koweït (KFAED), Liechtenstein et Roumanie. Quant aux pays restants, tous, excepté trois d’entre eux, ont notifié avant la fin du troisième trimestre de 2016.

26. Le Secrétariat continuera de travailler avec ces pays, afin d’obtenir de leur part une notification au niveau des activités et de faire en sorte que les données soient compatibles avec le format SNPC.

Section C : Organismes philanthropiques privés

27. La **Fondation Bill et Melinda Gates** rend régulièrement compte à l’OCDE de ses dons et de ses investissements liés à des programmes (ILP) au titre de ses programmes Santé mondiale, Développement mondial et Représentation et politiques mondiales.

28. Outre les activités de collecte de données, l’OCDE procède actuellement à l’actualisation du rapport de 2003 sur les fondations privées et la coopération pour le développement, afin d’y exposer sa réflexion sur le rôle des organismes philanthropiques privés dans la mise en œuvre du programme de développement de l’après-2015. En 2016, dans le cadre de cet exercice, l’Organisation a lancé une enquête en direction des fondations philanthropiques privées les plus influentes du monde entier, dans le but de recueillir des informations sur leurs apports philanthropiques à l’appui du développement. À la date de mai 2017, elle avait obtenu des données sur une centaine d’organismes philanthropiques. En 2013-15, les fondations ont apporté environ 22.5 milliards USD pour le développement. La version actualisée du rapport devrait être publiée au cours du quatrième trimestre de 2017.

Section D : Conclusion

29. La couverture et la qualité des données fournies par les organisations multilatérales, les pays non membres du CAD et les fondations privées s’améliorent constamment. Mais il y a encore des progrès à faire pour que les statistiques du CAD puissent présenter un tableau complet de l’ensemble des apports de ressources financières pour le développement. De plus, il importe de prendre en compte les exigences et les particularités de ces fournisseurs lors de la définition des méthodes de notification. Le nouvel outil de mesure que constitue le Soutien public total au développement durable (SPTDD) offre à cet égard des possibilités intéressantes⁶.

6. Selon une étude récente du Secrétariat, l’ensemble de la coopération internationale pour le développement assurée par les fournisseurs non membres du CAD représente, selon les estimations, 300 milliards USD. Voir « Emerging providers’ international co-operation for development », dans OECD Development Co-operation Working Papers à l’adresse suivante : http://www.oecd-ilibrary.org/development/emerging-providers-international-co-operation-for-development_15d6a3c7-en.

30. Au cours de la période considérée, les travaux réalisés par le Secrétariat sur les questions statistiques avec les fournisseurs de coopération pour le développement non membres du CAD ont porté, outre l'APD, sur la mesure du SPTDD. Les travaux statistiques menés avec ces fournisseurs consistent notamment à coopérer avec eux pour renforcer leurs capacités et procéder à des échanges de vues sur les méthodes et les définitions afférentes à la notification. Entre autres activités de coopération, citons les séminaires statistiques, les réunions bilatérales et l'invitation de fournisseurs non membres du CAD à participer à des réunions du GT-STAT.

31. En outre, dans l'avenir, le SPTDD sera systématiquement inscrit à l'ordre du jour des ateliers de coopération statistique, dont l'atelier spécialement consacré aux fournisseurs non membres du CAD qui doit avoir lieu immédiatement avant ou après la réunion du GT-STAT du 22 juin 2017, ainsi que le séminaire statistique de juillet 2017 qui sera organisé en collaboration avec le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) de l'Organisation de coopération islamique. Lors de cette dernière réunion sera aussi examinée la façon dont les apports de ressources financières pour le développement pourraient être concrètement pris en compte par les organismes statistiques nationaux des pays.